

UN PRIX DU BLÉ RÉMUNÉRATEUR

Le prix du blé sert d'étalon pour le prix des autres productions. Or, le cours mondial du blé est fixé par quelques pays excédentaires qui n'ont pas de marché pour leurs récoltes. C'est le moins disant qui impose son prix à l'ensemble du marché mondial, qui n'a rien à voir avec les réalités des exploitations en France !

NOS PROPOSITIONS POUR LES GRANDES CULTURES

RÉÉQUILIBRAGE DES ASSOLEMENTS ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

La France et l'Europe importent de grandes quantités de produits oléoprotéagineux, tandis que nous exportons plus de la moitié du blé produit en France, le plus souvent en dessous des coûts de production.

Avec une politique fondée sur des prix minimums pour les principales productions, il est possible de rééquilibrer les différentes cultures, réduire nos importations pour garantir la souveraineté alimentaire française et européenne. Tout en permettant un assolement plus diversifié, une telle mesure pourrait enfin permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur métier.

PAS D'INTERDICTION SANS ALTERNATIVES VIABLES

Depuis 10 ans, les agriculteurs se sont vus privés de plus de 40 % des produits phytosanitaires existants, alors même que les solutions alternatives efficaces n'existent pas encore. Il faut garantir la viabilité économique de nos exploitations.

LIBERTÉ DE COMMERCIALISATION

FGC défend la liberté totale de commercialiser des céréales en direct vers n'importe quel acheteur, le statut d'organisme stockeur étant une entrave au commerce qui n'existe dans aucun autre pays !



28 mHa

c'est la surface de cultures manquantes à l'Union européenne pour assurer son autonomie alimentaire

54%

du blé tendre produit en France en 2020 a été exporté, soit 18 millions de tonnes

82%

C'est, en moyenne sur 5 ans, la part du coût de production du blé couvert par le prix de vente payé aux agriculteurs.

BULLETIN D'ADHÉSION



Lorsqu'un agriculteur vend ses céréales ou oléoprotéagineux, l'organisme collecteur prélève sur la facture une cotisation syndicale, facultative pour l'agriculteur et souvent reversée à des syndicats concurrents. Pour nous soutenir, il vous faut demander que ces cotisations soient reversées à FGC, syndicat dont les cotisations sont les moins élevées (céréales : 0,16 €/t, oléagineux et protéagineux : 0,32 €/t, maïs doux : 0,23 €/t).

Nous nous chargeons d'accomplir les démarches auprès de votre OS pour récupérer ces cotisations.

Nom :Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

CP :Ville :

Tél :

Mobile :

E-mail :

Conformément à la législation, je demande aux organismes stockeurs de prélever et de reverser à FGC toutes mes cotisations syndicales professionnelles comme cela se fait déjà en faveur d'autres syndicats.

Cette décision est à prendre en compte à partir de la campagne en cours et est valable jusqu'à nouvel avis de ma part.

Date : Signature :

Montant des cotisations :

Les négociants et coopératives à qui je suis susceptible de vendre ma récolte sont :

Noms	Adresses
NON DIVULGUÉ AUX OS	

Important :

Remplir ce bon, le dater, le signer et le renvoyer à :
FGC - 1 impasse Marc Chagall
BP50590 - 32022 AUCH cedex 9

Le syndicat
100 % agriculteurs



France Grandes Cultures

08 2021 - RCS 401 348 552 00068 © Adobestock - imprimé par BCR 32200 Gimont - Merci de ne pas jeter sur la voie publique

DAMIEN BRUNELLE



Céréaliier dans l'Aisne (02)
Président de France Grandes Cultures

« Nous défendons de manière solidaire toutes les différentes cultures qui rentrent dans notre champ d'action. C'est la force de notre syndicat transversal.

Au sein des interprofessions et des filières, nous sommes engagés pour la défense de tous les producteurs de grains, de pommes de terre et de betteraves quel que soit leur mode de production.

Nous défendons aussi une recherche technique appliquée et concrète pour les agriculteurs, qui tient compte du savoir empirique et du bon sens paysan.

Enfin, nous allons régulièrement à la rencontre des pouvoirs publics afin de porter les idées qui vont dans le sens des intérêts des agriculteurs.

Nous sommes persuadés qu'en nous réunissant au sein de FGC et en portant des solutions réalistes et ambitieuses, nous pouvons peser sur les décisions, et faire changer les choses pour obtenir un revenu digne de notre travail. »



**COORDINATION RURALE
FRANCE GRANDES CULTURES**

518, rue Saint-Fuscien
80000 AMIENS

**CHARGÉ DE MISSION
GRANDES CULTURES**

Corentin BIARDEAU-NOYERS

06 88 05 13 73

corentin.biardeau-noyers@coordinationrurale.fr

**COORDINATION
RURALE**

GRANDES CULTURES

